

2025

ACHATS RESPONSABLES*



43,1 %

EGALIM



12,7 %



5,2 %



1,7 %



0,4 %



0,3 %

L'AGR favorise l'achat de produits alimentaires de qualité et durables reconnus par la loi EGALIM, et s'engage dans d'autres **DÉMARCHES VOLONTAIRES** comme :



13,4 %



4,8 %



2,7 %



1,8 %

*AGR Bagneux